



Informations communales

Administration communale

En vue de la fermeture estivale de l'Administration communale **du lundi 27 juillet 2026 au vendredi 14 août 2026 inclus**, nous vous conseillons de prendre les dispositions suivantes :

- **Cartes d'identité et passeports**

Contrôlez la date de fin de validité de votre document d'identité avant votre voyage. En cas de besoin, vous trouverez tous les renseignements nécessaires dans le bulletin communal du mois de décembre 2025 ou sur notre site internet quant au renouvellement de votre document d'identité.

- **Attestations diverses**

Demandez vos attestations avant la fermeture de l'Administration communale. Si votre enfant est mineur et part à l'étranger non accompagné de ses parents, pensez à nous demander une attestation de sortie de territoire. En cas d'urgence, vous pouvez aussi utiliser le formulaire « Procuration pour voyager avec des personnes mineures » qui est disponible sur le site internet du TCS et que nous n'avons pas besoin de signer.

- **Cartes journalières dégriffées CFF**

Achetez vos cartes journalières dégriffées CFF avant la fermeture de l'Administration communale. La vente de ces billets ne sera **pas assurée** durant cette période-là.

Sacs poubelles et déchetterie

Les points de vente des sacs poubelles officiels sont les suivants :

- le magasin du village (△ **fermeture selon affichage au magasin**)
- l'Administration communale (△ **fermeture du 27.07.26 au 14.08.26 inclus**)



Pensez à anticiper l'achat de vos sacs selon la fermeture des points de vente !

Fermeture de la déchetterie lors des férias

1^{er} août et 15 août 2026

Voir au verso ➡



Gestion des plantes indésirables

Nous sommes dans la période des plantes invasives et devons lutter contre celles-ci. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet :

<https://www.lepaquier.ch/fr/Vivre/News/News.html>



Problématique des renards

Nous vous rappelons qu'il est interdit de nourrir les renards, ceci pour votre sécurité et la leur.



Place de Sautaux

A la suite d'incivilités répétées, un nouveau règlement est en vigueur pour cette place de jeux. Vous pouvez en prendre connaissance à la place de jeux de Sautaux ou sur le site internet communal. Merci à tous de contribuer à préserver la qualité et la convivialité de ce lieu.



Suite à la chute de branches, la place de jeux de Sautaux doit faire l'objet de travaux de sécurisation. Elle est donc entièrement fermée au public depuis le 18.06.2026 jusqu'à nouvel avis.

Le Conseil communal

Le Pâquier, le 19 juin 2026

Voir au recto ➡